

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

PPCR/SC.21/9
9 novembre 2017

Réunion du Sous-comité du PPCR
Washington
Mardi, 12 décembre – mercredi, 13 décembre 2017

Point 9 de l'ordre du jour

PROGRAMME STRATÉGIQUE POUR LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE DU PPCR POUR LE MALAWI

DÉCISION PROPOSÉE

Ayant examiné le document intitulé *Programme stratégique pour la résilience climatique (SPCR) pour le Malawi* (PPCR/SC.21/9), le Sous-comité du PPCR [endosse] le SPCR.

Le Sous-comité encourage le Gouvernement du Malawi et les banques multilatérales de développement à entreprendre une recherche active auprès d'autres sources bilatérales ou multilatérales pour financer la formulation et la mise œuvre accrues des projets envisagés dans le plan stratégique